

L'A.C.J.B. ET LA LUTTE CONTRE L'IMMORALITE
DURANT L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Phantasmes et réalités (1)

par

Pierre RION
Aspirant FNRS

Quand l'ourlet des robes remonta au-dessus du genou, quand Poiret fit abandonner le corset contraignant et libéra la silhouette des femmes, les Années folles dansaient déjà au rythme du charleston. La première guerre mondiale avait marqué une nette évolution des mentalités et des mœurs. A l'image de la mode féminine, c'était toute une conception du monde, de la société et de la famille qui se transformait. Face à ce bouleversement, les réactions, au nom des valeurs traditionnelles, furent nombreuses. Et parmi celles-ci, la "lutte contre l'immoralité", menée par l'Association Catholique de la Jeunesse Belge (A.C.J.B.). Cependant, pareille affirmation ne va pas sans laisser de nombreux problèmes en suspens. Les premiers, concernant les modalités événementielles de cette lutte, peuvent s'appréhender de façon assez évidente (2), quoique son impact réel dans la population reste assez flou. Les seconds, touchant la teneur du concept "immoralité", restent, quant à eux, tout à fait obscurs. En effet, à l'instar de la notion juridique de "bonnes mœurs" (3), la notion d'"immoralité" ne fait jamais l'objet — ou presque — de définition explicite. Au contraire, tous les documents de l'A.C.J.B. la

(1) Cette étude ponctuelle s'inscrit dans le cadre plus large d'un doctorat, mené avec l'aide du F.N.R.S., sur la moralisation des classes ouvrières en Wallonie de 1830 à 1914.

(2) Les périodiques édités par le mouvement, *L'Effort* et *Le Blé qui lève*, sont de bonnes sources générales pour cerner le problème.

(3) F. OST et M. van de KERCHOVE, *Bonnes mœurs, discours pénal et rationalité juridique*, Bruxelles, 1981 (Publications F.U.S.L., 21).

laissent flotter dans une indécision polysémique remarquable. En toute hypothèse, on peut se demander si cette indécision ne révèle pas un point stratégique important sur lequel s'articulent certaines structures profondes de l'idéologie de l'A.C.J.B. — comprise comme système de représentations complexes à fonction mobilisatrice et justificative.

Pour répondre à cette double problématique, l'analyse se déroulera en deux temps. Elle dressera d'abord un rapide tableau de la réalité effective de la "lutte contre l'immoralité", dans ses tendances essentielles et ses modalités pratiques. Ensuite, elle tentera de cerner les significations du concept "immoralité", à travers une étude de contenu de l'*Effort* et du *Blé qui lève*.

*
* *
*

Un bref rappel rétrospectif de l'évolution de l'A.C.J.B. et de l'Eglise belge n'est pas inutile pour bien situer les termes exacts de la problématique (4). Si l'Association trouve ses origines avant la première guerre mondiale dans les Cercles d'étude et les Estudiantines (5), c'est le 9 octobre 1921 que ses statuts furent définitivement mis au point et approuvés par l'épiscopat (6). Ils présentaient l'Association comme un organisme d'Action catholique directement soumis à l'autorité ecclésiastique; et, laissant de côté l'aspect politico-social des oeuvres catholiques, ils réservaient son activité aux aspects spirituel et pastoral de l'Eglise (7). Bien que l'autorité ecclésiastique, par l'entremise du prêtre, fût reconnue comme fondamentale et directrice, l'Association se distinguait par une volonté de conserver la plus grande part de responsabilité et d'initiative aux jeunes laïcs qu'elle regroupait.

L'organigramme de l'A.C.J.B. se fondait sur les associations paroissiales, qui réunissaient en leur sein toutes les forces vives de la jeunesse catholique. Les délégués de ces associations se réunissaient en comités fédéraux, qui désignaient le Conseil général. Si cette structure théorique semblait devoir assurer une organisation parfaitement co-

(4) Un excellent article servira ici de référence : R. AUBERT, "Organisation et caractère des mouvements de jeunesse catholique en Belgique", *La Gioventu cattolica dopo l'Unità (1868-1968)*, Rome, 1972, pp. 284-285 (Politica et Storia, 28).

(5) *Ibid.*, pp. 271-279.

(6) *Id.*, pp. 280-285.

(7) L. PICARD et G. HOYOIS, *L'A.C.J.B. Ses principes, son histoire*, Louvain, 1934, annexe XXIX, pp. 231-235.

hérente, qui permettrait une action planifiée, la réalité fut plus lâche et touffue. D'une part, les associations paroissiales eurent beaucoup de difficultés à se constituer et leur action resta souvent de l'ordre du souhait pieux; et, d'autre part, des tendances centrifuges se cristallisèrent sur des projets différents (8). En fait, jusqu'en 1925, seule la Fédération des cercles d'étude se trouva affiliée à l'A.C.J.B., ce qui lui donnait évidemment un caractère unitaire et nettement bourgeois. Parmi ses dirigeants, il faut citer l'abbé Louis Picard, au poste d'aumônier général de 1921 à 1936 (9), Fernand Daumont, jeune docteur en droit, au poste de président de 1921 à 1923, remplacé par Giovanni Hoyois, également jeune docteur en droit, président jusqu'en 1935. Hoyois et Picard seront d'ailleurs les deux chevilles ouvrières du mouvement, sans lesquels bien des choses auraient été impossibles (10).

Par le biais de son hebdomadaire *L'Effort* et de ses grands congrès nationaux, l'A.C.J.B. allait promouvoir dans la jeunesse une série d'initiatives — dont la lutte contre l'immoralité — et des thèmes de réflexion prônant la primauté de l'action religieuse sur l'action politico-sociale et la rénovation de l'Eglise dans la société (11).

Cependant, à partir de 1925, "le principe de la réorganisation de la jeunesse catholique en une série de mouvements spécialisés en fonction de l'appartenance sociale des membres" allait se marquer de plus en plus nettement (12). La J.O.C. démarrait à l'automne 1924 (13) avec l'adhésion d'une partie non négligeable de la jeunesse ouvrière wallonne; à l'automne 1927, la J.E.C. se constituait (Jeunesse Etudiante); puis enfin en 1929 la J.U.C. (Jeunesse Universitaire), la J.A.C. (Jeunesse Agricole), et la J.I.C. (Jeunesse Indépendante).

(8) L. PICARD et G. HOYOIS, *op.cit.*, p. 112, soulignaient d'ailleurs eux-mêmes le problème de cette situation.

(9) G. HOYOIS, *Aux origines de l'Action catholique, Mgr Picard*, Bruxelles, 1960.

(10) G. HOYOIS, *Geste de jeunes. L.A.C.J.B., 1921-1937*, Louvain, 1937, laisse souvent percer cette impression.

(11) Ainsi, lors du congrès de Gembloux du 17 septembre 1922, qui rassembla plus de 10.000 jeunes venus du pays tout entier. Le cardinal Mercier rehaussait d'ailleurs la manifestation de sa présence.

(12) R. AUBERT, *op.cit.*, p. 287.

(13) On pourra consulter à ce sujet l'introduction historique de l'ouvrage de M. WALCKIERS, *Sources inédites relatives au début de l'histoire de la J.O.C., 1919-1925*, Louvain-Paris, 1970 (C.I.H.C., 61). M. FIEVEZ et J. MEERT, *Cardijn*, Bruxelles, 1969; R. AUBERT, *op.cit.*, pp. 287-301.

Face à cette décentralisation, dont elle admettait la nécessité, l'A.C.J.B. se montra très préoccupée de conserver au mouvement son caractère "d'union organique de toutes les forces de la jeunesse catholique". Si l'aumônier général et le président de l'Association parvinrent à conserver un lien institutionnel entre l'A.C.J.B. et ses différentes sections spécialisées (14), les faits démontrèrent que la réalité de l'union de la jeunesse catholique allait se diluer peu à peu (15), au profit d'une action autonome de chacune de ses sections (16).

L'A.C.J.B., en tant qu'organisme directeur de toutes les forces unifiées de la jeunesse catholique — dans le sens des statuts de 1921 —, fut en définitive un idéal plus qu'une réalité. En effet, jusqu'en 1925, elle fut essentiellement composée par la Fédération des cercles d'études; puis, les tendances centrifuges aidant, elle ne fut plus, à partir de cette date, qu'un lien de pensée entre les différentes sections spécialisées. On peut donc affirmer que l'A.C.J.B. fut plus un carrefour d'élaboration théorique qu'un centre d'action effective.

On peut caractériser globalement la pensée de l'A.C.J.B. par son "totalitarisme". Interprétant l'ensemble des phénomènes sous l'angle unique de la doctrine officielle de l'Eglise, elle voulait rechristianiser la société en la ramenant à la vérité de cette doctrine (17). L'Association allait ainsi répandre l'idée d'une société future meilleure, parce qu'inscrite dans les enseignements de l'Eglise catholique. Dans cette logique, la jeunesse, force vive du pays, se devait d'être le corps social le plus actif en faveur de l'Eglise. Une telle volonté fondatrice explique sans doute le caractère profondément polémique et pessimiste de l'interprétation que l'A.C.J.B. donnait de la société. Elle explique aussi sa propagande incessante en faveur de la pensée catholique (18). Dans ce contexte, la lutte contre l'immoralité trouve une place tout à fait normale. Située à l'intersection du jeu des "forces mauvaises" — c'est-à-dire contraires à la doctrine catholique — qui travaillent à éloigner la société de la vérité du message de l'Eglise, l'immoralité focalise l'attention de l'A.C.J.B.

(14) R. AUBERT, *op.cit.*, pp. 301-307.

(15) G. HOYOIS, *Mgr Picard*, pp. 141-142.

(16) L'évolution du *Bulletin technique de l'A.C.J.B.* est significative. Il réserve en effet de plus en plus de place à ces sections.

(17) Les anathèmes de l'Association, non seulement contre le socialisme et le communisme, mais surtout contre la pensée laïque neutre, en sont de bons exemples.

(18) Chacune des encycliques de l'époque fait la "une" des périodiques émanant de l'A.C.J.B. et elles sont toutes longuement commentées.

puisque la combattre signifie instaurer une possibilité de rechristianisation du corps social tout entier. L'importance de l'enjeu explique la complexité du concept "immoralité", qui se trouve mobilisé dans les nombreuses polémiques de l'Association pour la constitution, au sein de l'Eglise, d'une société meilleure. Dès lors, ce concept devient naturellement une forme adaptable à de nombreux énoncés et donc à de nombreuses significations.

Evidemment, la raison d'être et le combat de l'A.C.J.B. répondaient aux désirs de l'Eglise en général et de l'Eglise belge en particulier. De l'Eglise en général, parce que celle-ci a été confrontée durant l'entre-deux-guerres à la mise en place d'un monde qui lui échappait de plus en plus (19). Pour répondre à cette situation, elle allait s'intéresser progressivement à des problèmes quotidiens et favoriser son retour en force dans tous les domaines de la vie sociale (20). Pie XI, conscient de l'importance des laïcs et des mouvements de masse, appuya ainsi de toute son autorité la constitution de l'Action catholique, qui devait, par l'intermédiaire des groupements de laïcs, rechristianiser l'ensemble de la société. Son encyclique de 1925, *Quas Primas*, affirmera d'ailleurs la royauté du Christ sur le monde et invitera les catholiques à œuvrer contre le matérialisme et le laïcisme envahissants afin de promouvoir la restauration effective de cette royauté christologique. L'A.C.J.B. répondait également aux désirs de l'Eglise belge. Si le cardinal Mercier était déjà conscient avant la première guerre mondiale de la baisse de la foi dans le pays, il put se rendre compte que le phénomène s'accroissait après 1918 dans les classes ouvrières, attirées par le socialisme, mais aussi dans la bourgeoisie (21). De plus, le paysage politique — où les catholiques restaient majoritaires avant 1914 — fut complètement bouleversé après l'armistice, qui vit la fin de cette majorité et la montée des forces socialistes. Le cardinal Mercier, en accord avec les vues du pape Pie XI, favorisa alors une rechristianisation de la société belge par l'intermédiaire des mouvements d'Action catholique. Ce souci restera constant jusque la deuxième guerre, comme le prouve le discours que le cardinal Van Roey prononça lors du congrès de

(19) *Nouvelle histoire de l'Eglise*, t. V, *L'Eglise et le monde moderne (1848 à nos jours)*, Paris, 1975, pp. 623-673.

(20) Ainsi, l'encyclique *Divini illius magistri* (31 décembre 1929), consacrée à l'éducation de la jeunesse; l'encyclique *Casti connubii* (20 décembre 1930), consacrée au mariage chrétien et à la continence; l'encyclique *Quadragesimo anno* (15 mai 1931) sur la question sociale.

(21) A. SIMON, *Le cardinal Mercier*, Bruxelles, 1960 (Notre Passé).

Liège, tenu par l'A.C.J.B. en 1927 (22). D'ailleurs en 1936 le sixième congrès de Malines consacra, pour la première fois, une de ses sections au rôle et aux buts de l'Action catholique en Belgique (23).

*
* *
*

La première campagne contre l'immoralité visera le carnaval et particulièrement ses excès, rendus possibles par le port du masque. D'après l'A.C.J.B., pareils excès étaient tout à fait incompatibles avec la crise matérielle qui avait suivi la guerre, et surtout avec le respect que la nation devait montrer envers les soldats morts pour sa sauvegarde (24). Dès 1921, l'Association mobilisa dans cette lutte toute la jeunesse catholique. A la demande du Conseil général, des pétitions et des lettres d'indignation, demandant l'interdiction pure et simple du carnaval, furent envoyées au collège des bourgmestre et échevins de toutes les villes de Wallonie (25). Enfin, pour toucher l'ensemble de l'opinion, on édita des affiches rappelant les populations à plus de décence et de modération (26). Il semble cependant que cette campagne n'obtint pas le succès escompté. En effet, l'organe officiel de l'Association regretta assez amèrement le peu d'enthousiasme montré par ses adhérents et, corrélativement, les maigres résultats obtenus (27). Mais le Conseil général ne désarma pas pour autant. Chaque année, de 1921 à 1925, les mois de février et de mars allaient être consacrés à la lutte contre le dangers de l'immoralité secrétée par le carnaval. Les membres de l'Association étaient mobi-

(22) "Aujourd'hui que le monde est livré à tous les désordres, à toutes les anarchies, aujourd'hui que la société humaine est désemparée et que tant d'âmes vont à la dérive, il est nécessaire plus que jamais que les bonnes volontés se dressent et s'unissent pour sauver ce qui doit être sauvé. Il importe surtout que la jeunesse prenne conscience de ses responsabilités (...) Vous serez les défenseurs de la conscience chrétienne dans tous les domaines". Cité dans J. KEMPENEERS, *Le cardinal Van Roey et son temps*, Gembloux, 1971, p. 145.

(23) *Actes du VIe congrès catholique de Malines*, t. II, *L'expansion religieuse. Section II, L'Action catholique organisée*, Bruxelles, s.d. (1936).

(24) *L'Effort* du 6.2.1921, "Premières attaques contre le carnaval".

(25) ARCHIVES DE L'U.C.L., fonds *Hoyois*, carton B79, lettres du 23.2.1921. On abrégera la référence à ce fonds A.G.H.

(26) *L'effort* du 21.1.1922, "La campagne actuelle contre la vague d'abrutissement"; et du 12.2.1922, "Notre campagne contre le carnaval".

(27) *Ibid.* du 4.3.1922, "Notre campagne contre le carnaval" : "Des groupes ont manqué totalement d'élan. Que les chefs et les entraîneurs tirent leçon de cette expérience. Ils ne doivent rien épargner pour préparer et pour galvaniser leurs hommes".

lisés à cette période par de nombreux articles de *L'Effort* (28) et par des affiches murales (29). En 1924, ces mesures furent à nouveau accompagnées de lettres de protestation adressées aux autorités communales des grandes villes de Wallonie (30). Mais les rapports clôturant chaque campagne annuelle demeurèrent toujours aussi négatifs. Aucune commune ne supprima le carnaval; seule Bruxelles décréta la suppression du masque en 1925 (31) grâce aux demandes réitérées de G. Hoyois. Face à cette carence de résultats tangibles, mais sans doute également face aux difficultés de mobilisation réelle de ses adhérents, l'A.C.J.B. abandonna sa lutte contre les méfaits du carnaval en 1926 (32).

L'Association mena aussi une campagne contre les publications et les films jugés immoraux ou pornographiques. La lutte se cristallisa dès 1921 autour d'une rubrique de *L'Effort* intitulée *La lutte contre l'immoralité*. Elle sera sans doute la plus continue, puisqu'on trouvera, de 1921 à 1936, des articles assez réguliers, paraissant dans tous les organes de l'A.C.J.B. Le rôle des militants de l'Association fut surtout ponctuel et demeura peu planifié. Ils luttèrent contre les mauvais films en lacérant leurs affiches publicitaires et en chahutant leurs représentations (33). Les menées contre les ouvrages et les publications pornographiques furent plus sporadiques encore et se limitèrent à la délation de libraires qui les diffusaient (34). En fait, la réalité de cette action, au-delà de son aspect théorique, trouve essen-

(28) Cfr. les numéros de *L'Effort* correspondant à ces deux mois.

(29) Un exemplaire réduit de ces affiches fut chaque fois repris par l'hebdomadaire. Cfr. no. du 10.2.1922, 3.2.1923 et 9.2.1924.

(30) A.G.H., carton B79, lettres du 15.1.1924.

(31) *L'Effort* du 23.12.1924, "Campagne contre l'immoralité" et A.G.H., carton B79, lettres du 28.3.1925.

(32) Peut-être aussi à cause de l'anachronisme du combat, comme le note *La Nation Belge* du 24.2.1922 : "Toute une campagne est entreprise contre le carnaval. En vérité si nous nous souvenons de ce qu'il fut chez nous depuis l'armistice, il semble qu'il ne mérite ni cet excès d'honneur, ni cette indignité".

(33) Les affiches du film "La Garçonne" furent lacérées à Namur et à Verviers, *L'Effort* du 4 et 10.11.1923, "La lutte contre l'immoralité". Pareilles actions eurent lieu à Bruxelles, *L'Effort* du 9.2.1924. Il semble que ce fut assez fréquent. On trouve en effet dans les papiers Hoyois (A.G.H., carton B91), un ensemble de notes et de coupures de journaux consacrées au problème juridique du lacérage d'affiches et à la défense de militants condamnés pour ce motif. Quant au chahut, *L'Effort* du 26.1.1924, par exemple, poussait vivement ses lecteurs dans ce sens. On voit comment une pensée totalitaire peut dévier à certains moments vers des actes violents, qu'elle justifie positivement.

(34) A.G.H., carton B80, lettre du 20.7.1923 aux militants.

tiellement sa consistance grâce au président de l'A.C.J.B. (35).

Le 3 mai 1934, lors du dépôt du projet de loi Pierlot (36) contre les publications immorales (37), Hoyois fit pression sur le gouvernement pour lui rappeler ses devoirs envers la moralité publique et la protection de la jeunesse (38). Le projet aboutit à la loi du 11 avril 1936, qui permettait au gouvernement d'interdire l'entrée et la distribution en Belgique de certaines publications étrangères jugées dangereuses pour les bonnes mœurs (39). On remarquera que la loi est assez proche, en ce qui concerne les sanctions à prendre et la police spéciale à mettre en place, des idées qu'Hoyois avait développées dans ses lettres aux pouvoirs publics.

Toujours dans ce domaine, le président de l'Association aura de nombreux contacts avec des organismes pour la préservation de la moralité publique en matière de moyens modernes de communication. Il participa à des réunions de la Centrale catholique de presse (40) et de la Ligue nationale pour le relèvement intellectuel et moral du cinéma, qu'il soutint toujours activement (41).

En 1926, année de la fondation de la Ligue pour le relèvement de la moralité publique (42), Hoyois entra en contact avec son président, le docteur Wibo, et s'affilia comme membre actif (43). Son affiliation déboucha sur des relations assez étroites entre l'A.C.J.B. et la Ligue (44). Ainsi, en septembre 1932, on conseilla aux comités ré-

(35) HOYOIS Giovanni (1893-1969). Avocat à la Cour d'appel de Bruxelles, il fut surtout un homme d'œuvres catholiques : président de l'A.C.J.B. et fondateur de l'Action catholique des hommes en 1937. Il fut également professeur de sociologie rurale à l'U.C.L. après la seconde guerre mondiale.

(36) PIERLOT Hubert (1883-1963). Homme d'Etat catholique. Il fut sénateur de 1926 à 1946. En 1934, il était ministre de l'Intérieur.

(37) *Documents parlementaires de Belgique. Chambre des Représentants*, Bruxelles, 1934, no. 194 et 267.

(38) A.G.H., carton B79, lettres du 12.11.1934 et du 8.2.1935.

(39) *Pasinomie...*, 6e série, t. III, Bruxelles, 1936, p. 348 et svtes. *Annales parlementaires de Belgique. Chambre des Représentants*, Bruxelles, 1936, p. 994.

(40) A.G.H., carton B80, lettre du 8.3.1936. Fondée le 12.3.1936, la Centrale visait à porter un jugement moral sur les publications éditées en Belgique.

(41) *Ibid.*, carton B83, lettre du 15.1.1931. Fondée en 1929, elle coordonnait les activités de tous les organismes catholiques de cinéma. Elle possédait une commission chargée du classement des films d'après leur niveau moral. Le chanoine A. Brohée en était la cheville ouvrière. L. PICARD, *Un pionnier, le chanoine Brohée*, Bruxelles, 1950 et A. BROHEE, *Les catholiques et le problème du cinéma*, s.d.n.l.

(42) Voir à son sujet J. BIERME, *Vers plus de bonheur*, Louvain, 1936.

(43) A.G.H., carton B94, lettre de Wibo à Hoyois du 8.11.1928.

(44) *Ibid.*, lettres aux responsables de l'A.C.J.B. du 17.6.1932. On n'a malheureusement pas pu déterminer le nombre exact d'affiliations à la Ligue.

gionaux et paroissiaux de se fédérer au mouvement du docteur Wi-bo et, de concert avec celui-ci, de diffuser ses oeuvres et sa pensée (45).

En mars 1930, Hoyois affilia l'A.C.J.B. au Comité national belge de défense contre la traite des femmes et des enfants (46). Cependant, si ce n'est une communication de Hoyois lors d'une assemblée générale du Comité, on n'a retrouvé aucune trace de relations suivies entre ces deux mouvements (47).

En 1934, autre aspect de la lutte menée par le président de l'Association, celui-ci fut à l'origine d'une lettre priant le collège des bourgmestre et échevins des communes côtières belges de prendre des mesures sévères contre le nudisme qui tendait à se développer de plus en plus sur les plages. Il faut souligner que l'A.C.J.B. entendait par nudisme le port du simple maillot de bain — aujourd'hui bien traditionnel. Il semble que cette lettre n'eût pas l'effet escompté et que le maillot resta de mode (48).

L'Exposition universelle de 1935 allait également focaliser l'attention moralisatrice du Comité central de l'Association. Sur la base d'une enquête, qui soulignait l'aspect érotique de certains spectacles (49), le Comité adressa une série de lettres de protestation aux organisateurs et au directeur de l'Exposition (50). N'obtenant aucun résultat, Hoyois décida alors d'envoyer une missive indignée au premier ministre et au Parlement (51). Grâce à celle-ci, il parvint à obtenir une certaine censure contre les spectacles jugés les plus obscènes (52).

G. Hoyois justifiait toutes ces menées en faveur des bonnes mœurs par une pensée personnelle bien définie et très tranchée. On peut en trouver l'expression la plus achevée dans deux articles publiés par la *Revue catholique des idées et des faits* en 1924 (53).

(45) *Bulletin technique*, sept. 1932, p. 3.

(46) A.G.H., carton B86, lettre de Hoyois du 22.2.1930. Ce Comité fut fondé en 1929 sous la présidence d'honneur du ministre Jaspar.

(47) *Ibid.*, minute de la communication du 24.11.1934.

(48) *Id.*, lettre de Hoyois du 5.6.1934.

(49) *Id.*, carton B87, Enquête sur l'Expo : "La danse martiniquaise a pour toute tenue un pagne en raffia et est spécialement équivoque par le mouvement des seins et par le mouvement qui consiste à frotter une bande de raffia sur le pubis". La précision obsessionnelle des descriptions constitue la dimension psychologique essentielle du texte.

(50) *Id.*, lettres du 6.6.1935.

(51) *Id.*, lettre du 15.8.1935.

(52) *Id.*, réponse du 28.8.1935 de Van Zeeland.

(53) *La réaction contre l'immoralité*, no. du 17.11.1924, pp. 16-21 et no. du 21.11.1924, pp. 9-24.

L'influence de sa double formation juridique et philosophique y apparaît très clairement. Docteur en droit, il avait aussi été étudiant à l'école de philosophie néo-thomiste, fondée à Louvain par le cardinal Mercier. A partir d'une analyse serrée de la législation, le président de l'A.C.J.B. en arrivait à conclure que la notion juridique de "bonnes mœurs" était vague et trop molle. En fait, le juge devenait le seul censeur habilité puisque, pour définir cette notion, il ne pouvait que se régler soit sur l'opinion et les règles sociales de la décence, soit sur les a priori philosophiques — donc subjectifs — de sa raison. Cette situation créait de graves problèmes, car il était difficile, pour Hoyois, de choisir entre les injonctions fantômatiques de l'opinion et les principes incertains d'une philosophie personnelle. A son avis, la solution pointait dans deux directions complémentaires : tout d'abord, dans un raffermissement théorique et répressif de la loi, qui se devait de mieux définir le concept de délit aux bonnes mœurs et ainsi d'assurer une meilleure protection du corps social; ensuite, dans la nécessité d'un assainissement de l'esprit public, sans lequel les injonctions de la loi resteraient lettre morte. Quant aux sources de cette rénovation sociale, elles ne pouvaient se trouver que dans la doctrine de l'Eglise catholique, puisqu'elle restait la seule à définir, de manière complète et satisfaisante — particulièrement dans les textes de Saint Thomas d'Aquin —, les composantes essentielles d'une société saine et équilibrée. Hoyois rappelait alors la pensée catholique au sujet de la famille, de l'autorité, de l'éducation et du travail. Enfin, il avançait que seule l'Action catholique et l'A.C.J.B. avaient reçu la mission de diffuser et d'appliquer concrètement cette pensée. Le cercle est ainsi bouclé puisque Hoyois justifiait, par son raisonnement, et l'Eglise et l'Action catholique comme seules forces capables d'entraîner une rénovation sociale réelle, sans laquelle l'existence de la nation risquait d'être mise en péril. En définitive, on retrouve ici l'aspect totalitaire de la pensée développée par l'A.C.J.B.

Ces quelques notes introduisent logiquement les thèmes de réflexion sur l'immoralité que l'Association aborda dans ses congrès nationaux et régionaux, ainsi que dans ses cercles d'étude. En septembre 1926, le congrès national d'Ixelles envisagea, pour la première fois publiquement, une approche de ce problème dans sa 14e section. On y souligna l'importance que les jeunes pouvaient prendre dans le relèvement moral du pays, grâce à une éducation et une formation théoriques diffusées par les cercles d'étude, et grâce à une action pratique menée contre les publications malsaines et les causes d'indécence dans les endroits publics.

Au point de vue idéologique, la jeunesse était présentée comme la source vive et le ferment novateur d'un avenir plus radieux pour la nation (54).

En septembre 1927, la 5e section du congrès national de Liège se pencha de nouveau sur l'immoralité publique (55), en développant la même thématique qu'en 1926, avec cependant un accent plus prononcé sur la préservation de la famille, source de toute possibilité de rénovation des mœurs. En dehors de ces congrès nationaux, des programmes d'étude furent mis à l'ordre du jour des réunions des comités paroissiaux et régionaux. Ainsi, le mois de février 1929 fut consacré à l'analyse critique des lectures des jeunes (56). L'A.C.J.B., envisageant celles-ci sous l'angle des dangers qu'elles représentaient pour la conception saine de la famille et du mariage, traita la question par une condamnation sans appel des livres immoraux et la promotion des lectures chrétiennes. On voit poindre ici un axe important de la lutte menée par l'Association : la sauvegarde de la pensée catholique au sujet du mariage et de l'amour, bases essentielles de la préservation sociale (57), parce que fondements indiscutables de toute possibilité de morale publique.

Durant le mois de décembre 1930, le Comité central commença une étude sur les impacts du cinéma (58). La perversion de l'atmosphère païenne de la production cinématographique de l'époque fut mise en avant : "... le film actuel fausse la conception de la vie, supprime le respect de la femme, qui n'est plus considérée comme mère, soeur, éducatrice, mais comme un instrument de plaisir (...). Le travail n'est plus à l'honneur, la vie se passe la plupart du temps dans des milieux faciles, factices, trépidants où l'argent abonde toujours on ne sait comment, en tout cas sans travail" (59). Un tel extrait se passe de commentaire; on y retrouve la conception chrétienne

(54) *L'Effort*, numéro spécial du Christ-Roi du 9.10.1926.

(55) *Ibid.*, du 10.9.1927, *Le congrès de Liège*, programmes et discussions des différentes sections. Les années précédentes, on consacra les congrès aux problèmes de l'organisation interne de l'Association.

(56) *Bulletin technique*, janv. 1929.

(57) On peut trouver l'expression complète de cette théorie dans la IVe section du Congrès de Malines de 1936 : *Actes du VIe Congrès catholique de Malines*, t. IV, *La famille chrétienne et l'éducation catholique*, Bruxelles, s.d. (1936).

(58) *Bulletin technique*, déc. 1930, p. 2.

(59) *Ibid.* On trouve le même genre de jugement dans l'ouvrage de A. BROHEE, *op.cit.*, et dans de nombreux numéros de *L'Effort*. Il s'agit d'un des sujets où apparaît le mieux l'idéologie de l'A.C.J.B. et ses références implicites, ancrées dans cette volonté farouche de rechristianiser à tout prix la société.

du mariage et la place que doit y occuper la femme, c'est-à-dire la place de mère uniquement (60). On y retrouve aussi la primauté accordée à l'effort du travail, sans lequel la richesse devient fallacieuse et source d'immoralité.

Le mois de janvier 1931 fut axé sur la problématique de la radio (61). Puisque l'Institut National de Radiodiffusion était d'abord "une tribune électoraliste vaine et inutile" et que sa neutralité constituait une cause "d'influence paganisante inacceptable pour les catholiques" (62), l'A.C.J.B. invita ses membres à promouvoir l'oeuvre de la Radio catholique belge, qui devait contrecarrer les effets néfastes de l'I.N.R. (63). Nouveau moyen de canalisation de la jeunesse, cette Radio catholique était un excellent moyen de propagande pour l'idéologie de l'Association et constituait ainsi un nouveau pôle de contrôle moralisateur.

L'année 1931 fut cependant marquée par le congrès national du 30 août à Bruxelles. Sa 10e section allait relancer de manière spectaculaire — mais toute théorique — la lutte contre l'immoralité. A partir d'un violent réquisitoire contre les fauteurs d'immoralité publique, la section demanda une vaste action concertée de l'A.C.J.B. et des ligues de moralité, une diffusion par les techniques modernes de la vraie doctrine chrétienne de l'amour et enfin une pression accrue sur les pouvoirs publics pour qu'ils prennent des mesures de répression énergique. Ce congrès dévoila, pour la première fois de façon aussi systématique, toute la théorie de l'Association à ce sujet. On peut d'ailleurs souligner qu'elle débordait les cadres stricts de l'Action catholique, puisque la philosophie première de l'Association laissait de côté l'aspect politico-social au profit de la dimension spirituelle et pastorale (65). Or, à ce congrès, pointait une volonté explicite de pression sur la société. En fait, il semble que ce glisse-

(60) Un autre extrait du *Bulletin technique* de déc. 1930 est dans la droite ligne de l'encyclique *Casti connubii* de Pie XI : "... les déshabillés, les baisers, les situations équivoques, etc., tout cela crée chez l'enfant un éveil précoce et morbide des sentiments sexuels, et les exaspère chez l'adulte". Ce texte pourchasse en fait toute sexualité extérieure à la logique du mariage et de la procréation. Voir J.I. NOONAN, *Contraception et mariage*, Paris, 1969.

(61) *Bulletin technique*, janv. 1931, pp. 2-3.

(62) *Ibid.* : "Plus on voudra garder la stricte neutralité, plus les nouvelles émises seront faussées dans leurs fondements. Le catholicisme ne souffre pas d'être mis sur le même pied que les autres religions".

(63) La Radio catholique émettait tous les dimanche, lundi, mardi et jeudi soir. Fondée le 27.6.1930, elle était présidée par Mgr Picard. Voir L. PICARD, *Radio catholique*, Louvain, s.d. (1931).

(64) *L'Effort*, 6.1.1931, *Le congrès de Bruxelles*; et A.G.H., cartons F143 à F148, notes préparatoires et brochures du congrès.

(65) Cfr. les statuts dans L. PICARD et G. HOYOIS, *op.cit.*, pp. 231-235.

ment était inéluctable. Comment, en effet, arriver, un jour ou l'autre, à influencer directement le pouvoir en place sans envisager une pragmatique efficace dans le domaine social. De plus, comment concevoir un mouvement de masse inscrit au cœur de la cité sans toucher au problème de sa gestion, c'est-à-dire sans toucher à la politique. L'A.C.J.B. s'est donc rendu compte de l'enjeu et en a tiré les conséquences logiques : il fallait gommer certaines prescriptions des statuts si l'on voulait mener un combat cohérent suivi d'effets tangibles. Cependant, l'Association ne perdait pas de vue la nécessité de la dimension spirituelle et pastorale de son action. Elle opérerait un détournement tactique pour mieux concrétiser sa stratégie initiale.

Dans la ligne de ces décisions, l'année 1932 fut consacrée au problème des délassements (66). Son approche théorique avait d'ailleurs été dessinée, dans ses grandes lignes, au congrès de Bruxelles. Malheureusement, on possède peu de trace des discussions à ce sujet. On n'en tirera pas, certes, l'argument d'inexistence, mais il reste pratiquement certain — au vu de la propagande et de la diffusion, qui ont toujours souligné les résultats des débats et des prises de position de l'A.C.J.B. — que la campagne n'a rencontré qu'un très faible enthousiasme (67). Seules les journées d'étude à Malonne, du 7 au 10 avril 1932, ont marqué un temps fort. Une brochure de l'abbé Dermine et un livre de Hoyois avaient été édités pour préparer la réunion (68). Prévenant les dangers de certains délassements, leur analyse tentait surtout d'imposer une occupation des temps libres ouverte sur la vie de famille, l'éducation chrétienne et l'apostolat. De plus, elle voyait dans la promotion de délassements sains (excursions pédestres ou cyclistes, sports, chants) un moyen d'attirer à l'A.C.J.B. de nombreux jeunes, souvent rebutés par son aspect trop austère (69). Enfin, on demanda que les personnes compétentes influencent dans un sens chrétien le cinéma et le théâtre (70). Cependant, les résultats de la campagne furent le fait des dirigeants de l'Association, qui rentrèrent en contact et participèrent à l'action de mouvements intéressés par l'amélioration morale des spectacles cinématographiques et

(66) *Bulletin technique*, sept. 1931, p. 2 et juillet 1932, pp. 2-3.

(67) Seule la J.A.C. annonce dans le *Bulletin technique* de septembre 1932 qu'elle va engager une vaste enquête auprès de ses membres; enquête dont aucun résultat ne fut d'ailleurs publié.

(68) DERMINE, *La doctrine chrétienne de la joie et du délassement*, Louvain, 1932, et G. HOYOIS, *Délassements*, Louvain, 1932.

(69) Ces activités devaient développer les capacités viriles des jeunes, leur sens de l'effort et de la cohésion de groupe.

(70) A.G.H., carton F117, Journées de Malonne, Elles ne réunirent qu'un nombre restreint de militants et de responsables régionaux, au grand regret de Hoyois.

de la radio. Quant aux militants, on trouve peu de renseignements sur leur action effective.

En théorie, tout, ou presque, a été dit. En pratique, bien des projets sont restés à l'ordre de l'imaginaire. Il semble que l'Association ait péché par manque d'organisation et par pléthore d'idées. Comme l'avouait l'abbé Desmet, qui a bien connu cette période en tant que responsable de l'édition du *Blé qui lève* : "C'était Mgr Picard ou Hoyois ou bien quelqu'un d'autre qui venait avec une idée. On a trop souvent marché dans des propositions saugrenues et qui venaient de l'extérieur. Quelqu'un venait avec de l'éloquence ou de l'obstination pour qu'on fasse ceci ou cela. On disait oui. Cela mijotait mais on n'avait pas de plan d'ensemble. C'était flou en général. C'était beaucoup d'improvisation" (71). Ce jugement sans concession s'inscrit bien dans la réalité de l'analyse précédente. L'A.C.J.B. restait à un niveau d'action trop abstrait et s'embourbait dans des discussions faussement cohérentes, qui révélaient la formation scolastique de ses dirigeants.

Pour remédier à ce problème, l'Association lança durant le second semestre 1934 sa dernière grande campagne contre l'immoralité : Nation pure, nation forte. Les huit congrès régionaux de l'année l'avaient préparée dans leurs différentes sections d'étude (72). Après avoir reconnu que les luttes antérieures n'avaient pas abouti (73), le Comité central appelait la jeunesse, "vigueur de la race, source de l'énergie nouvelle" (74), à reprendre ses idéaux en matière de bonnes mœurs. Pour matérialiser cet appel et cristalliser les énergies, l'Association décida de lancer une vaste pétition nationale adressée au jeune roi Léopold III (75). Celle-ci

(71) Interview du 2.2.1972 conservée aux archives du séminaire d'histoire contemporaine de l'U.C.L.

En ce qui concerne l'abbé Desmet, on ne possède aucune notice biographique. On pourra cependant se reporter à ses archives, conservées à l'U.C.L.

DESMET Joseph (Namur, 23.5.1896-Bruxelles, 30.7.1976). Ordonné prêtre en 1919, il fut un des premiers collaborateurs de l'A.C.J.B. Il participa activement à la Radio Catholique dès 1932. Secrétaire de Mgr Picard, il s'éloigna avec lui, en 1936, de l'Association et fonda les auberges de jeunesse. Après la seconde guerre, il devint une des chevilles ouvrières du tourisme social catholique.

(72) A.G.H., cartons F174-175, 30.7. à Beauraing, 5-12-19 à Marche-Bastogne-Neufchâteau, 2.9. à Soignies, 9.9. à Huy et Braine-l'-Alleud, puis le 30.9. à Bruxelles.

(73) *Le Blé qui lève* du 14.10.1934, *Congrès de Bruxelles* : "Avouons-le franchement, nos campagnes précédentes n'ont pas abouti. Une marée d'infections continue de monter autour de nous".

(74) *Ibid.*

(75) Le texte intégral de cette pétition est repris dans l'annexe I en fin d'article. On peut penser que l'A.C.J.B. fut confirmée dans sa volonté par le jeune âge du roi et par ses sentiments franchement catholiques.

priait le roi d'intervenir pour sauver la jeunesse des dangers croissants de l'immoralité. Le mouvement commun organisa le pétitionnement, mais il laissa à chacune de ses fédérations (J.O.C., J.A.C. etc.) la responsabilité de son application. La propagande, amorcée lors des huit congrès régionaux, prit toute son ampleur dans les périodiques de l'A.C.J.B. et de ses fédérations. Elle fut d'ailleurs très bien organisée, car on avait prévu de rassembler au moins cent mille signatures de jeunes gens de 15 à 30 ans. Les dirigeants se rendirent vite compte qu'ils jouaient ici la réputation du mouvement; un échec pouvait mettre sérieusement en doute l'efficacité et la force de l'A.C.J.B. aux yeux de ses détracteurs (76). Malgré les bons sentiments, la propagande massive et l'organisation méthodique, il fallut bientôt déchanter. La rentrée de la pétition avait été prévue pour le 30 septembre, et le 30 décembre l'Association n'avait encore recueilli que 50 mille signatures environ (77). Les injonctions, les critiques — souvent très vives — n'y changèrent rien (78); la pétition fut clôturée le 30 mars 1935 avec seulement 50.977 signatures (79) et remise au roi à la fin de l'année. Cependant, on put sauver la face puisque, grâce au travail de l'Association Catholique de la Jeunesse Belge Féminine, on dépassait tout de même la barre des cent mille prévues (80). Cet événement que le Conseil général considéra comme l'échec irréfutable de l'ouverture "politique" de l'Association, devait marquer le déclin de celle-ci. Bien que cet aspect de la question dépasse l'objet de ce travail, il convient pourtant de le souligner car il a eu, semble-t-il, des conséquences sur la lutte contre l'immoralité. En effet, elle ne rencontra quasiment plus d'écho de 1935 à 1940. On peut également se demander si cet échec ne fut pas, au point de vue psychologique, une des raisons qui déterminèrent G. Hoyois et Mgr Picard à démissionner du Conseil général.

Pour terminer cette analyse événementielle, il convient de noter que la J.O.C. mena, indépendamment de l'A.C.J.B., une action con-

(76) *Directives mensuelles*, déc. 1934, p. 1.

(77) *Ibid.*, nov. et déc. 1934, janv. et fév. 1935.

(78) *Id.*

(79) *Rapport annuel de l'A.C.J.B.*, 1935-1936.

(80) *Directives mensuelles*, mars 1935. En fait, l'A.C.J.B.F. avait recueilli plus de 60 mille signatures, presque 10 mille de plus que l'A.C.J.B. qui gardera d'ailleurs une certaine amertume de cette différence et se posera de nombreuses questions sur l'enthousiasme de ses adhérents. Les *Directives mensuelles* de l'année 1935 gardent de nombreuses traces de ces questions, sans jamais leur apporter de réponse satisfaisante; personne n'osant, semble-t-il, mettre directement quelqu'un en cause. Quant au *Blé qui lève*, il fustigera, en vain, l'ardeur des acéjébistes.

tre l'immoralité, qui rencontra un certain succès. Le sens pratique de Cardijn et les centres d'intérêt de cette action (immoralité des conversations entre les ouvriers, dangers de la promiscuité lors des trajets, etc.) expliquent ses résultats plus tangibles. On peut enfin noter que l'Association ne s'attaqua que très rarement aux dangers de la danse (81). Le fait peut sembler surprenant si l'on sait que celle-ci suscita de nombreuses critiques de la part des autorités ecclésiastiques (82). Ce silence révèle peut-être la crainte que montrait l'Association devant une interdiction catégorique des danses souvent organisées dans les milieux catholiques; interdiction qui aurait sans doute pousser les jeunes à fréquenter des fêtes non contrôlées par l'Eglise et ainsi à être soumis à des influences plus pernicieuses encore.

*
* * *

L'approche événementielle de la problématique a secrété une compréhension externe et abstraite des phénomènes. L'histoire restitution diffracte l'analyse dans une poussière de faits — souvent difficiles à cerner avec exactitude — qui semblent bloquer la compréhension profonde du contenu, ou du sens, de la lutte contre l'immoralité. En d'autres termes, il ne fut pas possible, jusqu'ici, de définir les significations implicites que l'A.C.J.B. plaçait dans les concepts de "bonnes mœurs" et d'"immoralité", si ce n'est dans certains points d'ancrage particuliers de sa philosophie.

Pour tenter de dévoiler les points sensibles qui mobilisaient effectivement l'Association, il devient nécessaire de recourir à une approche systématique de ces concepts par le biais d'une méthodologie inspirée de l'analyse du contenu (83) et de la linguistique (84). On appliquera celles-ci à deux hebdomadaires caractéristiques des conceptions de l'A.C.J.B. : *L'Effort* et *Le Blé qui lève* (85).

Ils furent créés avant la première guerre mondiale par le chanoine A. Brohée, fondateur des premiers groupes de l'Association parmi les

(81) Voir annexe III, *Dispersion des thèmes*.

(82) *Acta et decreta Concilii Provincialis Mechliniensis Quarti. Anno MCM XX*, Malines, 1923. *Sectio Moralis : De castitate*, no. 59, p. 36.

(83) J. KAYSER, *Le quotidien français*, Paris, 1963, enrichi par la critique de P. HENRY et S. MOSCOVICI, *Problèmes de l'analyse du contenu*, dans *Langages*, no. 11, 1968, pp. 36-52.

(84) R. ROBIN, *Histoire et linguistique*, Paris, 1973.

(85) On peut en trouver une collection au séminaire d'histoire contemporaine de l'U.C.L.

collégiens et les étudiants de l'Université de Louvain (86). Il désirait que chacun de ces groupes possède son propre organe de propagande, qui diffuse le message de l'Eglise et les vraies valeurs morales dans la jeunesse catholique. *L'Effort* parut le 5 octobre 1913 pour les étudiants de Louvain. Hebdomadaire dominical de 8 pages, son abonnement annuel coûtait 2 francs. Il disparut durant la première guerre pour reparaître sous la même forme le 6 avril 1919. Le coût de son abonnement était passé à 5 francs. Dès 1921, il s'éleva à 10 francs 50 centimes. De 1921 à 1928, *L'Effort* fut l'organe unitaire de l'A.C.J.B., avec comme sous-titre *Journal officiel de l'A.C.J.B. — La Belgique au Christ*. Après 1928, il devint l'organe de la Jeunesse Indépendante Catholique. *Le Blé qui lève* parut pour la première fois le 9 avril 1910 à l'adresse des collégiens. Il comptait douze numéros par an, paraissant tous les jeudi des vacances scolaires. Son abonnement annuel s'élevait à 1 franc. Arrêté durant la guerre, il reparut le dimanche de Pâques 1920. D'une périodicité hebdomadaire, tous les dimanche de l'année, il coûtait alors 2 francs 50 centimes. En 1921, il devint l'organe des avant-gardes de l'A.C.J.B. et en 1928 l'organe de la Jeunesse Etudiante Catholique. Ces deux périodiques furent diffusés au nombre de 5 à 6 mille numéros par semaine. Leur direction et leur administration dépendaient directement du Comité central de l'A.C.J.B., en la personne de Mgr Picard qui leur imprima une marque personnelle indéniable (87).

La première articulation de la démarche calculera la place occupée par les articles touchant l'immoralité et les bonnes mœurs dans l'organe unitaire de l'A.C.J.B. de 1921 à 1928, *L'Effort*, puis dans *Le Blé qui lève*, organe de la J.E.C., de 1928 à 1936. Evidemment, le critère de découpage de ces sources, d'après les articles qui font référence de manière explicite à l'immoralité et aux bonnes mœurs, est assez grossier. En effet, il laisse ainsi de côté tous les articles qui font une référence implicite à ces matières. Il s'agit là, incontestablement, d'une faiblesse inhérente à ce type d'analyse du contenu. Cependant, elle permet de cerner de manière précise la répartition explicite de ces deux thèmes. L'ensemble des résultats, repris dans la seconde annexe en fin d'article, montrent l'évolution comparative de cette répartition.

De 1921 à 1928, on rencontre une tendance régressive dans *L'Effort*. La première année constitue le point le plus élevé avec 3.4% et la dernière le point le plus bas avec 0.15%. La courbe est graduelle-

(86) L. PICARD, *Un pionnier, le chanoine Brohée*, Bruxelles, 1950.

(87) R. AUBERT, *op.cit.*, pp. 277-279.

ment descendante entre les deux. On voit apparaître ici les effets de la lutte contre le carnaval qui fut très intense de 1921 à 1925, mais dont le manque de résultats semble avoir découragé l'A.C.J.B. La baisse fut également consécutive aux nouveaux centres d'intérêt qui ont mobilisé l'attention du périodique de 1926 à 1928. *L'Effort* consacra durant ces années l'essentiel de ses colonnes aux massacres de catholiques par le gouvernement mexicain du président Callés et aux problèmes de la redistribution des tâches de l'A.C.J.B. unitaire entre fédérations spécialisées par secteur socio-professionnel.

Quant au *Blé qui lève* (88), il suit une évolution plus complexe. Entre 1928 et 1934, il connaît une nette progression de 0.16% à 3.2%, puis une nette régression de 3.2% à 0.23% entre 1934 et 1936. Cependant, l'importance qu'il accorde durant cette période à la lutte contre l'immoralité reste, dans l'ensemble, très faible (une moyenne de 0.45%). En fait, si ce n'est l'année 1934, consacrée à la campagne "Nation pure, nation forte", les autres années sont très peu touchées par la lutte contre l'immoralité. Pointe ici un certain décalage entre des positions théoriques fort tranchées — que l'on retrouve dans le *Bulletin technique* et les *Directives mensuelles* — du Comité central et leur réalité quantitative dans ses organes périodiques. L'A.C.J.B. est restée plus active en projets et en paroles qu'en actes. On peut ainsi mieux comprendre le peu de succès de certaines campagnes : la propagande elle-même n'a pas toujours été organisée aussi systématiquement que le laissaient supposer les décisions du Comité central.

Ceci reste pourtant trop superficiel. On peut en effet se demander quels furent les domaines privilégiés par ces articles, globalement axés sur l'immoralité. Le tableau de la troisième annexe reprend les résultats de l'enquête en les présentant, pour chacun des deux périodiques, d'après un découpage en 14 thèmes. *L'Effort* accorde une place prépondérante à la lutte contre l'immoralité du cinéma (30.3%), des livres (22.1%) et du carnaval (15.7%). Une certaine importance est également accordée à l'analyse générale de cette lutte (12.1%). Les autres thèmes — l'alcool, la luxure, la danse... — semblent beaucoup moins essentiels (ils oscillent entre 3.5% et 0.8%). *Le Blé qui lève*, pour sa part, met surtout l'accent sur l'analyse générale (42%). Cela se comprend si l'on se rappelle que les articles de la campagne "Nation pure, nation forte" ont pris une place essentielle. Le cinéma (27.3%) et les livres (21%) rencontrent cependant une importance quasi égale à celle qu'ils prenaient dans les colonnes

(88) Qui restera toujours, il faut le rappeler, assez proche de *L'Effort*.

de *L'Effort*. Deux nouveaux thèmes, enfin, sont envisagés : les trajets (4.3%) et la radio (5.4%). La caractéristique principale du *Blé qui lève* demeure la diminution des thèmes abordés (5, contre 12 dans *L'Effort*). Le public auquel s'adressait l'organe de la J.E.C., formé de jeunes étudiants de 12 à 18 ans, n'est sans doute pas sans rapport avec cette situation. Certains sujets trop scabreux (l'alcool, la luxure, par exemple) ont été évités. Ce retrait de la thématique reste intéressant, car il montre un point sensible — puisque scabreux et tabou — dans l'imaginaire moralisateur de l'A.C.J.B. L'analyse proprement linguistique permettra de mieux le comprendre.

Si l'on rassemble maintenant ces différents thèmes sous trois grandes catégories : analyse générale sur l'immoralité, immoralité des moyens de communication moderne et immoralité des plaisirs, on obtient les chiffres suivants : *L'Effort* consacre 12% à la première, 61.4% à la seconde et 26.6% à la troisième; *Le Blé qui lève* consacre, dans le même ordre, 43%, 57% et 0%. Il apparaît donc clairement que l'A.C.J.B. a centré sa lutte sur les moyens de communication moderne, et principalement le cinéma, ce qui révèle l'aspect novateur de sa pensée. Elle a très vite compris l'importance d'un problème que l'Eglise n'avait pas encore abordé et théorisé systématiquement; et elle a proposé une action de masse qui n'était pas tout à fait dans la tradition ecclésiastique. D'autre part, si *L'Effort* aborde l'immoralité des plaisirs, *Le Blé qui lève* passe ce thème totalement sous silence. Il faut y voir, semble-t-il, la trace d'une crispation caractéristique. Parler des plaisirs — de la chair surtout — et de leurs dangers est trop grave et périlleux pour qu'on se le permette vis-à-vis de tout jeunes gens.

A partir des pistes tracées ci-dessus, il devient nécessaire d'en parcourir le chemin. En effet, si l'articulation quantitative a permis de mieux définir les thèmes autour desquels l'Association axait son combat, il convient d'aborder leurs articulations sémantiques, afin de découvrir ce qui justifiait l'A.C.J.B. dans sa démarche — c'est-à-dire ce qu'elle entendait exactement par immoralité. On tentera ainsi de dépasser le caractère global et quelque peu figé de l'analyse statistique pour retrouver la polysémie effective du concept et la fluidité naturelle de son utilisation. Obtenir des résultats qui dépassent la simple vérification d'idées préconçues et envisager une ouverture sur d'éventuelles découvertes poussent la méthode linguistique à se fonder sur un corpus choisi rigoureusement. Il sera déterminé ici par l'axe syntagmatique (groupe de mots formant unité de sens dans la phrase) dans lequel est inscrit le lexème (élément minimal de signifi-

cation dans la phrase, qui n'est ni un mot de liaison ou de relation, ni un affixe) "immoralité", repéré dans *L'Effort et Le Blé qui lève*. Tous les mots retenus dans le corpus se trouvent donc structurellement liés à ce lexème. L'analyse de celui-ci, placé dans le contexte des énoncés spécifiques produits par l'A.C.J.B., permettra de dépasser son niveau minimal et abstrait de signification — le niveau du dictionnaire qui définit toujours de manière vide — pour en dévoiler la signification concrète et particulière. A partir de là, une distribution du corpus en différents codes (catégories générales de signification) visera à signaler les références implicites des énoncés et, ainsi, à découvrir leur socle idéologique. On a retenu 9 codes fondateurs : juridique, politique, socio-économique, psychologique, psychiatrique, médical, hygiénique, esthétique et sexuel, repris dans la quatrième annexe.

Dans le code juridique, la référence à la loi ne s'opère que par le biais d'injonctions pratiques, "défendue", "périlleux", qui marquent tautologiquement une violation du champ légal. Beaucoup plus sensibles sont les références à deux effets, connotés très négativement, des actes immoraux, le "crime" et le "scandale", qui apportent, au-delà du juridique, une perturbation grave dans l'ordre social. Le code politique dévoile les "dangers" que représente l'immoralité. Elle entraîne l'"indiscipline", le "désordre", et appelle une "tyrannie" qui échappe au contrôle démocratique normal. On aperçoit ici comment la négation des bonnes moeurs met en danger le tissu structuré de la société traditionnelle, en poussant les gens à manquer à leur "devoir d'état". Au niveau socio-économique, on soulignera surtout les dépenses "inconsidérées" qu'entraîne l'immoralité. Celle-ci, au lieu de favoriser le développement économique général de la nation, ne profite qu'à une bande de "mercanti" obscurs qui dirigent une "industrie infâme".

Les termes du code psychologique, un des plus étoffés, mettent en exergue les défauts et les vices causés par le règne de l'immoralité : la "paresse", la "honte", la "bêtise" et la "stupidité", l'"indiscipline", la "vanité", la "perte du goût de l'étude" enfin. Ses effets ne trouvent d'ailleurs leur source que dans l'essence même de l'immoralité qui fait appel aux aspects les plus bas du caractère humain : les "instincts", la "faiblesse", et les développe par un processus "secret". L'A.C.J.B. poursuit surtout le renversement de l'intelligence, du sens du travail, de la volonté et de la pudeur, caractéristiques fondamentales de la psychologie normale de l'être humain. Dérivé du précédent, le code psychiatrique accentue, jusqu'à la "perversion" et la "folie", le processus de dégradation mentale. En fait, ce qui est visé — au-delà de cette symptomatologie médicale — reste principalement le respect de l'ordre naturel de l'humain, que l'immoralité abolit au

profit de la "bestialité". Les termes "animal", "inconscience", "déviation", "erreurs" le prouvent à l'envi. Il s'agit donc d'une inflexion dramatique des effets que le code psychologique désignait déjà. Les codes médical et hygiénique travaillent d'après la même logique et les mêmes relations que les deux précédents, mais en s'adressant à l'ordre physique. "Ordures", "saleté", "boue" et "miasme pestilentiel" se transforment vite en "venin" ou "pourriture". D'un danger potentiel pour la vie, l'immoralité devient toujours une réalité de mort. L'A.C.J.B. souligne ainsi la dégradation physique inéluctable qui se trame dans le cercle mortifère de l'immoralité. Le code esthétique dérive explicitement ses contenus de l'ensemble des champs sémantiques précédents. Il serait possible, par exemple, de rattacher "cochon" au code psychiatrique, "extravagant" au psychologique, "répugnant" à l'hygiénique, etc. Le but poursuivi est de noircir au maximum l'immoralité, pour montrer que, même du point de vue esthétique, elle ne peut être justifiée. L'A.C.J.B. répond de la sorte à ses détracteurs qui, voyant dans certains spectacles des qualités artistiques, interdisaient de les considérer comme pornographiques ou immoraux. Par définition, ou par essence, l'immoralité est donc jugée "grossière", "laide" et "ignoble".

Quant au code sexuel, il met en avant les "désordres de la chair", la "jouissance frénétique" et les "licences extravagantes". Des références païennes, "Moloch sexuel", "saturnales", "orgies", démontrent clairement que l'immoralité sexuelle est la source essentielle du péché et de la perdition, parce qu'elle est la négation absolue de la doctrine de l'Eglise. L'Association critique également la "jouissance frénétique", l'"abus de plaisir" et l'"indécence". En d'autres mots, elle combat les passions déchaînées que suscite l'immoralité sexuelle. Combat en forme de rappel à l'ordre de la jouissance planifiée, et de l'abstinence.

Cette première analyse a tenu compte du corpus défini par *L'Effort*. Si la structure logique du corpus du *Blé qui lève* reste grosso modo la même, la diversité, voire le foisonnement, des termes utilisés dans le premier périodique est réduite, dans le second, à leur noyau conceptuel le plus abstrait et le plus vide : "tuer", "molesse", "passions", "pervers", "poison", "ordure", "décadence", "licence" et "sensualité". On retrouve ici ce qui avait été souligné par l'analyse quantitative, *Le Blé qui lève* situe son discours à un niveau plus général, évitant soigneusement de trop accentuer par ses descriptions les dangers de l'immoralité. Il évitait ainsi de troubler la conscience de ses jeunes lecteurs. Certes, le discours y perdait sa force de persuasion et se diluait dans des considérations vagues et quelque peu mystérieuses. On peut d'ailleurs noter que le Comité central s'est rendu compte du problème, car la campagne de 1934, qui devait

marquer un grand coup dans l'opinion, développa un discours plus diversifié et plus précis.

En conclusion, on peut rassembler les résultats de cette double analyse en essayant de définir enfin les enjeux exacts de la lutte contre l'immoralité. A la lumière du décodage précédent, l'Association visait, à travers cette lutte, tout ce qui travaillait à diluer le tissu social traditionnel basé sur le travail, l'ordre et le sens du devoir, à troubler l'esprit humain normal caractérisé par son intelligence raisonnable, sa volonté vigoureuse et sa réserve naturelle, à mettre en danger les sources de la vie, et enfin — directement en relation avec le point précédent — à fausser le sens de l'amour fondé sur le mariage, la procréation et l'abstinence sexuelle.

Se justifie ainsi la question préalable de tout l'article : la lutte contre l'immoralité, phantasme ou réalité. L'A.C.J.B., dérivant son action d'une théorie globale qui voyait le flot de l'immoralité envahir de plus en plus systématiquement toute la nation, l'amalgamait en définitive avec tout ce qui pouvait être inversion de la doctrine de l'Eglise catholique. L'immoralité devient donc phantasme, puisque — au-delà du cadre de sa réalité (89) — elle se cristallise dans une forme idéologique où tout un discours polémique puise ses forces mobilisatrices et justificatives en faveur de l'Eglise.

Cette conception de l'immoralité, rapprochée des caractéristiques "totalitaires" de la philosophie fondatrice de l'A.C.J.B., explique sa complexité conceptuelle, puisqu'elle était adaptable à tous les combats en faveur de la rechristianisation de la société. Elle explique aussi sa difficulté d'application concrète. Complexe et essentielle dans la pensée des dirigeants, l'immoralité était plus difficilement concevable pour les adhérents qui n'en saisissaient pas toujours l'enjeu stratégique. Il est à penser que l'image — le phantasme — de l'immoralité dans l'esprit des responsables de l'Association était trop multiple et négative, voire obsessionnelle, pour qu'elle puisse correspondre à l'image, moins idéologique et plus naturelle, que s'en faisaient les simples membres. Si cette approche des blocages intellectuels permet d'expliquer la dissolution du projet moralisateur après 1936, on doit également interroger la situation institutionnelle et politique de l'A.C.J.B. Le retrait de Mgr Picard et de G. Hoyois, quittant l'Association en 1936 pour le Conseil central des hommes d'Action catholique, permet d'apporter un autre éclairage à cette

(89) F. OST et F. van de KERCHOVE, *op.cit.*, posent la question de savoir si tout discours sur les bonnes mœurs n'est pas toujours phantasmagorique, parce que rattaché à autre chose — un socle idéologique, si l'on veut — que la réalité pure des mœurs.

dissolution, surtout quand on sait que ceux-ci étaient les principaux promoteurs de cette lutte. Ce sont eux, par exemple, qui signèrent la plupart des articles traitant de l'immoralité dans *L'Effort* et *Le Blé qui lève*. A cela, il faut ajouter la montée du rexisme (90). Léon Degrelle, le fondateur de ce mouvement, était d'abord entré à l'A.C.J.B. en 1929 et devait y jouer très vite un rôle important comme ami personnel de Mgr Picard et comme directeur des éditions Rex (91). Celles-ci, placées sous le signe du Christ-Roi, visaient à diffuser des livres et des périodiques luttant pour la rénovation chrétienne de la vie sociale. Cependant, Degrelle prit peu à peu des initiatives purement politiques qui déplurent aux responsables de l'Association. Loin de se ranger aux avis de la hiérarchie, ce dernier continua, au contraire, son action; ce qui aboutit en 1935 à une rupture complète avec l'A.C.J.B. (92). En fait, on peut dire que, d'une certaine façon, Degrelle avait poussé à bout la logique de l'intervention dans la cité qui avait été timidement dessinée lors du congrès de Bruxelles en 1931. Reconnaisant les limites du prosélytisme de l'A.C.J.B., il en tirait les conséquences et, au nom de l'idéal de la rénovation sociale, il prônait une lutte plus active, ouverte sur le monde politique, que le mouvement rexiste rendait possible. Il offrait ainsi à de nombreux acéjébistes, déçus par le manque de résultats de l'Association, une possibilité de concrétiser enfin leurs rêves (93). On pourrait en définitive émettre l'explication suivante : s'inscrivant dans un dynamisme général de lutte contre le matérialisme et la déchristianisation de la société — que l'A.C.J.B. avait lancée sur un plan théorique avec entre autres la lutte contre l'immoralité —, Degrelle profita de cette effervescence idéaliste pour la dépasser et la réaliser dans les visées politiques du rexisme. Il récupérait ainsi à son profit toute une série de jeunes qui aspiraient à transformer la société "pourrie" et "essoufflée". L'A.C.J.B., qui s'était enfermée dans une vision abstraite du monde, sans rien modifier de celui-ci, ne pouvait que s'estomper face au programme prometteur du rexisme. La lutte contre l'immoralité, un des pivots centraux de la pen-

(90) Parmi les nombreux ouvrages parus à ce sujet, on peut citer : J.M. ETIENNE, *Le mouvement rexiste jusqu'en 1940*, Paris, 1968 (Cahiers de la Fondation nationale des Sciences politiques, no. 165), et J. WILLEQUET, "Les fascismes belges", *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale*, no. 66, 1967, pp. 85-109.

(91) A. FEUILLAT, *Contribution à l'histoire de l'A.C.J.B. : Le passage de Léon Degrelle à l'A.C.J.B., 1929-1935*, Louvain, 1972 (mém. dactyl.).

(92) *Ibid.*, pp. 42-58.

(93) Les 21 députés rexistes élus aux législatives de 1936 prouvent à souhait le certain succès du mouvement.

sée de l'Association, se voyait dès lors étouffée par le discours percutant de Degrelle. Un phantasme céda la place à un autre.

ANNEXE I :

TEXTE DE LA PETITION ADRESSEE AU ROI

Le service viril de la jeunesse n'a jamais manqué à la Belgique dans les moments décisifs. En s'adressant respectueusement à Votre Majesté, les signataires de cette requête ont conscience d'être les interprètes d'une génération presque unanime au sein de laquelle l'ouvrier se coalise avec le bourgeois, le campagnard avec le citadin, pour défendre l'intégrité de la nation.

Un ensemble d'influences dégradantes s'est à tel point répandu dans la société actuelle qu'elle menace, au sein de la vie commune, les sources mêmes de la vie. La dignité personnelle, la pureté du foyer familial, le respect que l'homme doit à la femme, celui que les enfants doivent aux parents et, en définitive, le respect que chacun doit à tous, se trouvent aujourd'hui l'objet d'une guerre incessante. Cette guerre se livre sur tous les tons, depuis le sourire narquois jusqu'à l'injure criante, elle use de tous les moyens et prétend asservir à ses fins immondes les plus belles ressources du progrès moderne.

Avec persistance, une conception dégradante de la vie remplit une certaine presse dont les productions s'exposent impunément sur la voie publique et s'offrent aux enfants eux-mêmes, elle s'étale sous le jour saisissant des représentations cinématographiques, elle s'insinue jusque dans la radio-diffusion. Partout on la retrouve, audacieuse ou sournoise, mais toujours dressée contre ce qui fait le prix même de toute civilisation, la valeur morale de l'homme. C'est elle encore qui apparaît dans certaines exhibitions inhumaines comme les concours de danses, dans l'usage abusif de l'alcool, dans la pratique du jeu de hasard, dans le manque de tenue qui afflige la plupart des lieux de délassement ou de divertissements publics, tels que les salles de danse ou les plages. Aucune classe sociale n'est à l'abri d'une entreprise inavouable qui cherche à bâtir la fortune de quelques-uns sur l'aviissement de la masse, et surtout des plus faibles et des plus démunis, les jeunes.

La jeunesse que nous représentons, Sire, voit avec douleur monter constamment cette marée de destruction. Sans doute, les intéressés eux-mêmes, leurs familles, les écoles, une foule d'institutions pri-

vées, les mouvements éducatifs se défendent contre cette emprise délétère.

Mais si nous nous adressons aujourd'hui à Votre Majesté, c'est parce que, dans la lutte contre l'ennemi de tous, l'autorité publique a souvent le pouvoir de prononcer le mot décisif. A quels efforts ne se livre-t-elle pas pour conjurer les effets de la crise économique et rendre du pain à ceux qui n'en ont plus ? Quelles précautions ne prend-elle pour assurer la défense de l'intégrité du territoire national ? Quel soin minutieux ne met-elle à étouffer les foyers d'épidémie ? Ne se préoccupe-t-elle pas de conserver les sites, les monuments anciens et ces mille choses diverses qui constituent à juste titre le patrimoine national ?

La dignité de l'homme, la pureté des coeurs, certes, n'ont pas échappé à son souci, toute une législation vise à les protéger, mais il n'en est pas moins vrai que cette bonne volonté, sans cesse, se voit débordée par un torrent plus puissant qu'elle.

Voilà pourquoi nous osons élever la voix. Gardien du bien commun, l'Etat se doit de sauvegarder avant tout les valeurs morales qui sont à la base de la prospérité des nations. Il doit faire en sorte que cette sauvegarde soit réelle, effective et plénière. Lui seul a le pouvoir d'écarter certaines publications, de faire cesser certains spectacles; seul, il est en mesure d'assurer de la sorte aux citoyens la plus élémentaire des libertés : celle de respirer chez soi un air pur.

Voilà pourquoi c'est vers Votre Majesté que nous nous tournons. Incarnation suprême de la Patrie, le Roi est pour nous le symbole de ce que la Belgique possède de plus noble et de plus grand. Envers le Roi, la jeunesse belge éprouve une pleine confiance, parce qu'il est Roi, parce qu'il est jeune, parce qu'il est le fils et l'héritier du grand Souverain en qui le monde entier a reconnu le modèle des plus hautes vertus morales.

Certains que notre espoir ne sera point déçu, nous aimons à nous dire, Sire, de Votre Majesté, les très humbles sujets.

Extrait de : *Bulletin technique*, août 1934, annexe non paginée.

ANNEXE II :

REPARTITION PROPORTIONNELLE DES ARTICLES SUR
L'IMMORALITE

La première colonne des tableaux reprend les années analysées, la seconde le nombre de numéros parus durant l'année en question et la troisième la surface totale de ces numéros, calculée en centimètres carrés. Il convient de dire ici que l'on a uniquement retenu la surface imprimée (publicité y comprise) moins les marges de chaque page et l'en-tête de la première page.

En correspondance avec ceci, on a placé dans la série A le nombre d'articles parus au sujet des problèmes de l'immoralité, dans la série B la surface totale de ceux-ci, exprimée en centimètres carrés, et dans la série C le pourcentage effectif de ces articles par rapport à la surface totale du journal durant l'année de référence.

L'Effort :

1	2	3	A	B	C (%)
1921	52	253.334	26	8.613	3.4
1922	52	380.016	19	8.372	2.2
1923	52	380.016	21	14.139	3.7
1924	52	380.016	13	8.342	2.2
1925	49	358.092	3	860	0.24
1926	49	298.410	6	2.468	0.83
1927	47	286.230	4	460	0.16
1928	47	286.230	3	424	0.15
TOTAL		2.622.354	95	43.678	1.7

Le Blé qui lève :

1	2	3	A	B	C (%)
1928	53	330.720	1	520	0.16
1929	49	305.760	1	640	0.21
1930	49	305.760	3	778	0.25
1931	49	403.192	2	1.154	0.29
1932	49	275.680	2	816	0.29
1933	49	407.680	1	568	0.14
1934	24	174.720	8	5.560	3.2
1935	24	174.720	2	840	0.5
1936	24	174.720	2	520	0.23
TOTAL		2.552.240	22	11.396	0.45

ANNEXE III :

DISPERSION DES THEMES AVEC MODULATION STATISTIQUE

Pour saisir l'importance des différents thèmes repris sous la notion générique "lutte contre l'immoralité", on a placé en face de chacun d'eux, et pour les deux journaux étudiés, une triple colonne notant d'abord le nombre d'articles parus durant toute la période envisagée, ensuite la surface qu'ils occupent en centimètres carrés, enfin le pourcentage qu'ils représentent par rapport à l'ensemble de la surface totale de tous les thèmes. La dernière colonne reprend le pourcentage de chaque thème pour les deux séries précédentes confondues.

	L'EFFORT		LE BLE		TOTAL
		%		%	%
1. Analyse générale	13 (5281)	12.1	7 (4790)	42	18.5
2. Cinéma	26 (13253)	30.3	6 (3107)	27.3	29.7
3. Théâtre	1 (837)	2	—	—	1.5
4. Livres	22 (9653)	22.1	5 (2388)	21	21.8
5. Conversations	2 (1519)	3.5	—	—	2.7
6. Trajets	—	—	3 (490)	4.3	0.9
7. Service militaire	2 (1512)	3.5	—	—	2.7
8. Radio	—	—	1 (621)	5.4	1.2
9. Carnaval	20 (6848)	15.7	—	—	12.4
10. Alcool	2 (1112)	2.5	—	—	2
11. Mode	1 (370)	0.8	—	—	0.7
12. Danse	2 (800)	1.8	—	—	1.4
13. Avortement	2 (945)	2.1	—	—	1.7
14. Luxure	3 (1548)	3.6	—	—	2.8

On peut regrouper ces différents thèmes en trois sections : une recouvrant le problème de l'analyse générale (catégorie 1), une autre pour les moyens de communication (catégories 2 à 8) et une enfin pour la question des plaisirs, au sens large (catégories 9 à 14).

Les chiffres sont exprimés en pourcentages modulés par rapport à la surface totale occupée par l'ensemble des thèmes. On reprend, bien entendu, la classification entre les deux périodiques concernés et une synthèse globale.

1. Analyse générale	12.1	42	18.5
2. Moyens de communication	61.4	58	60.5
3. Plaisirs	26.5	—	21.0

ANNEXE IV :

ANALYSE SEMANTIQUE DES CODES DE REFERENCE

Sont repris, pour chacun des périodiques, les termes (adjectifs, substantifs et verbes) proches des codes retenus pour l'analyse. A côté de chacun de ses termes est placé, entre parenthèse, le chiffre de leur occurrence. Le symbole = signifie un syntagme entre un adjectif et un substantif. Le symbole / note un ensemble de termes synonymes ou conceptuellement apparentés.

CODE	L'EFFORT	LE BLE QUI LEVE
Juridique	crime (3) = innomable (1) scandale (3) / scandaleux malfaiteur / coupable défendu / périlleux	tuer
Politique	indiscipline / désordre (2) plus le goût du devoir danger (4) / dangereux tyrannie / despote désastres	puissance énorme destructeur
Socio-économique	dépenses (4) = exagérées / folles (2) / ridicules / inu- tiles (2) prodigalité / abus de l'argent outrage à la misère lucre / avidité industrie = infâme	
Psychologique	instincts (4) = sauvages appétits = inférieurs (2) faiblesses (3) = avilissantes affaiblis / fléchir les énergies dilletante / paresse (3) / ennui sans dignité (3) / honteux (3) stupidité / bêtise (5) / ridicule désordres / indiscipline (2) avilir / dissolvant secret (4) / promiscuité (3) vanité / sans pudeur / osten- tation bassesse / servile passions (6) détacher de l'étude	mollesse (2) lâche passions (3) = fougueuses hypocrite
Psychiatrique	folie (6) = extravagantes perversion (7) = monstrueuses	

	<p>pervers / dépraver (3) / pervertir (4) détriquer (2) / débile (3) / idiot troubler (8) / troubles (2) vices (7) / vicieux (5) déviation / déformer (2) erreurs (4) / erronés (8) surexcitation / déchainés / vertiges (2) anémie (3) inconscience (3) animal / bête (3) / bestial (2) diabolique</p>	<p>pervertir (3)</p> <p>monstrueux (2)</p>
Hygiénique	<p>salir (3) / saletés (4) / malpropretés (8) fumier = immonde ordures (3) / ordurier boue (5) / boueux / embourbé cloaque / miasme / marais / bouge puanteurs / pestilentiels (2) avariés (2) / gâtés / corrompus (3)</p>	<p>saletés (2) / salir (3)</p> <p>ordures (2) / ordurier</p> <p>corrompus (4)</p>
Médical	<p>poison (8) / empoisonné (3) venin (3) = subtil mortel lèpre (2) / souillure (5) / pourriture (3) / flétrir / contaminés (3) microbes (2) / contagieux infection (2) / malsains (4)</p>	<p>poison (2) = lent/empoisonné (4) venin</p> <p>contamination (2) / rongé / pourriture (3)</p> <p>maladie / malsains</p>
Esthétique	<p>lourd (2) / grossier (3) / grossieretés (2) bas / médiocre (3) scabreux (2) mauvais goût (2) / contraire à l'esthétique odieux / hideux / ignoble (5) abominable / écœurant (2) insulte (2) immonde (2) / répugnant (3) cochon (2) patibulaire / lugubre inconvenance (2) provocation (3) / artifices / séduire / extravagant (2) décadent (4)</p>	<p>abject / innomable cochonnerie</p> <p>décadence</p>

Sexuel	jouissance (3) = frénétique licences (5) = extravagantes débauche (3) / orgies (4) désordre de la chair / abus de plaisir / excitations buée sensuelle Moloch sexuel / satur- nales (3) sensations = pimentées corsées (2) dévergondage (4) obscène (4) / indécent (4) / impudique / luxurieux (5) pornographie (6)	licence sensualité (3) = basse obscène (2) pornographie (4)
--------	--	--

DE K.V.B.J. EN DE STRIJD TEGEN DE IMMORALITEIT IN DE PERIODE TUSSEN DE TWEE WERELDOORLOGEN

Hersenschimmen en realiteiten

door

Pierre RION

SAMENVATTING

De samenleving tussen de twee wereldoorlogen heeft verschillende gedragspatronen gekend en heeft verschillende interpretaties voorgesteld om de evolutie van de zeden waarmee zij geconfronteerd werd, te verklaren en te regelen. Onderhavig artikel heeft gepoogd de stellingen te definiëren van de conservatieve middens en meer bepaald van de Katholieke Vereniging van de Belgische Jeugd, met betrekking tot het probleem van de openbare immoraliteit.

Als uitgangspunt hebben wij de geschiedenis in herinnering gebracht van deze beweging die de elite van de jeugd wilde bijeenbrengen om de materialistische samenleving van die tijd tot christelijkheid terug te voeren. In deze optiek hebben wij ook aangetoond hoe haar pessimistische visie op de sociale verschijnselen haar onophoudende strijd rechtvaardigt tegen de immoraliteit en ten slotte ook een soort "totalitaire" actie op de wereld.

Gesterkt door de steun van een Kerk die ook poogde een leidende plaats terug te krijgen, ging de K.V.B.J. een hele reeks praktische acties ondernemen tegen de immoraliteit van de vrijetijdsbesteding (carnaval, boeken, dansen, stranden, enz.) en van de nieuwe communicatiemedia (radio en bioskoop).

Toch bleef de Vereniging op een veel te abstract en theoretisch plan om werkelijk gevolgd te worden door heel de katholieke jeugd en bijgevolg om tastbare resultaten te boeken.

Aangezien de K.V.B.J. op het gebied van het ingebeelde bleef, moest het onderzoek meer belang hechten aan de omvang hiervan, namelijk aan de uiteenzetting van de immoraliteit. Om dit doel te bereiken hebben wij een linguïstische typemethode ontwikkeld die, toegepast op twee tijdschriften van de Vereniging, *L'Effort* en *Le Blé qui lève*, toelaat de logica van deze uiteenzetting te achter-

halen. Daar de Vereniging haar actie afleidde uit een globale theorie die de vloed van immoraliteit steeds meer en meer systematisch de hele natie zag overspoelen, verenigde zij deze met alles wat een omkering van de leer der Katholieke Kerk zou kunnen zijn. De immoraliteit werd dus een hersenschim, aangezien zij zich, boven haar realiteit, cristalliseerde in een ideologische vorm, waaruit een hele polemiek haar mobiliserende krachten putte. Het is ten andere omwille van deze theoretische complexiteit dat het merendeel van de leden der Vereniging het moraliserend project spoedig hebben opgegeven.

Van dit vertrekpunt uit hebben wij verklaard hoe de opkomst van het rexisme — wiens voorman, Léon Degrelle, uit de K.V.B.J. kwam — veel jongeren die door de leegheid van de Vereniging ontgoocheld waren, deze had doen verlaten om zich te herenigen in een beweging die hun ook een project voor sociale vernieuwing bood, maar dan veel meer praktisch en agressief.

Het is ten slotte gebleken dat de theorieën van de Vereniging een uitstekend uitgangspunt hadden gevormd voor die van het rexisme, dat daarenboven voordeel haalde uit de inactiviteit van de K.V.B.J. door een deel van de ontgoochelde leden naar zich toe te halen.

THE CATHOLIC ASSOCIATION OF BELGIAN YOUTH AND THE STRUGGLE AGAINST IMMORALITY IN THE PERIOD BETWEEN THE TWO WORLD-WARS

Phantasms and Realities

by

Pierre RION

SUMMARY

The society between the two world-wars knew many patterns of behaviour and produced several interpretations to explain and regulate the evolution of morals which it was confronted with. The present article is an attempt at defining the positions of the conservative circles and particularly of the Catholic Association of Belgian Youth with regard to the problem of public immorality.

As a starting-point we traced the history of this movement which wanted to unite the elite of youth, in order to bring the materialist society of that time back to christianism. In this light we also pointed out how its pessimistic view of the social phenomena justified its incessant struggle against immorality and in the last instance a kind of "totalitarian" action on the world.

Comforted by the support of a Church which equally attempted to regain a leading place, the C.A.B.Y. started a number of practical actions against the immorality of leisure-activities (carnival, books, dances, beaches, etc.) and of the new communication-media (radio and cinema). Yet, the Association remained on too abstract and too theoretical a plane to gain a real adhesion of the entire catholic youth and consequently to obtain tangible results.

Since the C.A.B.Y. remained in the imaginative domain, it was necessary for our research to be focused more sharply on the dimensions of this imaginative world, i.e. on the expositions on immorality. In order to attain this end we developed a method of the linguistic type which, applied to two periodicals of the Association, *L'Effort* and *Le Blé qui lève*, has allowed us to specify the logic

of these expositions. In fact, the Association, deriving its action from an overall theory which saw the stream of immorality flood more and more systematically the entire nation, associated it with everything that threatened to endanger the doctrine of the Catholic Church. Thus immorality became a phantasm as, beyond its reality, it crystallized into an ideological form from which an entire polemic drew its mobilizing strength. It is, indeed, because of this theoretical complexity that the majority of the Association-members quickly gave up its moralizing project.

From this starting-point we explained how the rise of rexism — the promoter of which, Léon Degrelle, came from the C.A.B.Y. — enabled numerous young people — disappointed by the movement's emptiness — to leave it and to join a new group also offering them a project of social renewal, but much more practical and aggressive.

By way of conclusion we found that the theories of the Association had constituted an excellent starting-point for those of rexism, which, moreover, took advantage of the inactivity of the C.A.B.Y. to attract a part of its disappointed members.

Pierre Rion, rue de Jemelle 35, 6940 Forrières